

Votre parcours de qualification ECO Artisan® en 5 étapes

- Inscrivez-vous à la formation FEEBat modules 1 + 2 en 3 jours** : choisissez parmi les dates proposées et adressez votre bulletin d'inscription accompagné de votre chèque de règlement au centre de formation indiqué membre du réseau jesuisprojemeforme.com
- Familiarisez-vous avec le logiciel Bâti-Cube avant la formation** : l'acquisition d'un logiciel d'évaluation thermique est une exigence de la qualification ECO Artisan®. VISSMANN a sélectionné pour vous Bâti-Cube, que vous pouvez tester en ligne sur www.bati-cube.fr.
- Découvrez ECO Artisan® et les modalités d'accès à la qualification** : une présentation sera assurée par un représentant de la  CAPEB, propriétaire de la marque, en ouverture ou en clôture de la formation. Vous pouvez vous renseigner au préalable sur www.eco-artisan.net (espace professionnel) ou en contactant votre CAPEB départementale.
- Passez le QCM ECO Artisan®** proposé au terme de la 3^è journée de formation, dont les résultats vous seront transmis par la CAPEB.
- Rencontrez ensuite votre correspondant CAPEB** pour finaliser votre dossier administratif et vous acquitter des frais inhérents à la qualification ECO Artisan®. L'instruction du dossier et son passage en commission de qualification constitue l'ultime étape de ce parcours qui fera de vous un ECO Artisan® RGE.

RGE, pourquoi est-ce important ?

L'État et l'ADEME ont lancé en 2011 la mention "RGE"⁽¹⁾ pour distinguer les entreprises compétentes en matière de rénovation thermique des bâtiments. Elles seront donc repérées plus facilement par leurs clients réalisant des travaux d'économies d'énergie. Toutes les entreprises intervenant dans ce domaine sont potentiellement concernées.

De plus, à compter du 1^{er} juillet 2014, le versement des aides de l'état au financement de ces travaux (éco-PTZ et aides locales, puis CIDD en 2015) sera conditionné au fait qu'ils aient bien été réalisés par des entreprises labellisées "RGE".

Zoom sur ECO Artisan®

- Un ECO Artisan® est un artisan du bâtiment s'engageant pour l'amélioration de la performance énergétique de l'habitat.
- Tous les corps de métiers sont concernés : plombiers chauffagistes, maçons, plâtriers, électriciens, menuisiers, peintres, carreleurs...
- Premier réseau indépendant d'entreprises artisanales du bâtiment, la qualification ECO Artisan® s'impose comme **la référence des entreprises bénéficiant de la mention Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)**. D'après une enquête réalisée par l'organisme IPSOS en Novembre 2013, la qualification ECO Artisan® est d'ailleurs le "label environnemental" le plus représenté chez les entreprises bénéficiant d'une labellisation ou certification environnementale (35%), loin devant Qualibat (21%).

VISSMANN
climat d'innovation

PROACTIF →

Votre passeport pour devenir



en partenariat avec la



et

jesuisprojemeforme.com
UNION DES ARFAB

**4 bonnes raisons de
vous inscrire dès
maintenant aux
formations FEEBat**

1. Un complément essentiel à votre métier pour **devenir un pro des économies d'énergies**.
2. Une préparation idéale pour réussir le QCM ECO Artisan[®] en suivant les **modules 1 et 2**.
3. L'apprentissage du langage commun de **l'efficacité énergétique** et de la **coordination des métiers** pour réussir le pari de la performance globale des bâtiments.
4. Une étape essentielle pour accéder à l'un des **signes de qualité "RGE"⁽¹⁾** et faire bénéficier vos clients des **aides de l'état** dans la réalisation de leurs travaux de rénovation thermique dès le 1^{er} juillet 2014.



⁽¹⁾ Reconnu Garant de l'Environnement (ancienne appellation : "Reconnu Grenelle de l'Environnement")

**Les modules FEEBat 1 et 2, une préparation
idéale pour accéder
à la qualification ECO Artisan[®]**

Formation aux
Économies
d'Énergie
des entreprises et
artisans du **Bâtiment**



Module 1

**Identifier les éléments clefs d'une
offre globale d'amélioration
énergétique des bâtiments**

1. Connaître les technologies clefs des bâtiments existants et les solutions d'amélioration pouvant être mises en place.
2. Maîtriser l'approche globale énergétique du bâtiment.
3. Savoir vendre les économies d'énergie et les services associés, repérer les désordres ayant un impact négatif sur les consommations énergétiques et proposer une offre globale de travaux de rénovation thermique intégrant plusieurs corps d'état.

Module 2

**Maîtriser les outils pour mettre en
œuvre une offre globale d'amélioration
énergétique des bâtiments**

1. Savoir dimensionner la ou les solutions.
2. Disposer des argumentaires techniques, économiques et environnementaux soutenant l'offre vers le client.
3. Comprendre le fonctionnement thermique d'un bâtiment.
4. Maîtriser et utiliser les outils d'évaluation thermique.

